

—Décidément, — murmura le procureur, — ce garde est une brute.

—Eh bien ?

—Cette fille, — le magistrat, très nerveux, se décidant à s'expliquer carrément, — cette fille n'est-elle point capable d'avoir remis cette grosse somme dans les mains de M. de Marcenay ?

Du coup, Bernard comprit, et eut un gros rire très irrévérencieux pour le représentant de la justice.

—M. de Marcenay ! — dit-il en haussant les épaules, — et qu'est-ce que vous voulez qu'il en fasse ?

Décidément, M. Bécard n'avait pas de chance, personne ne voulait croire à la culpabilité de ses criminels.

Il était bien résolu, cependant, à avoir le dernier mot, aussi termina-t-il au plus tôt l'interrogatoire du garde-chef.

Des valets, des serviteurs et des servantes défilèrent à tour de rôle devant le magistrat instructeur, sans lui apporter un éclaircissement valable. C'étaient des suites de contradictions déconcertées et ineptes, auxquelles le plus simple bon sens lui défendait de s'arrêter.

Il avait fini et demeurait perplexe, lorsque le brigadier Louveau s'approcha du magistrat.

—Il y a là un journalier, — dit-il, — qui demande à parler à M. le procureur. Il insiste beaucoup. Il dit qu'il a des révélations importantes à lui adresser.

M. Bécard ne demandait pas mieux, aisément on le comprendra.

Et Félix Mingat entra dans la salle.

La tête basse, l'œil en dessous, tortillant son gras chapeau de feutre dans les doigts, il avait un air emprunté et embarrassé qui plut tout d'abord au magistrat.

Au moins, celui-là, c'était un témoin qui suivait la tradition et témoignait du respect que lui inspirait le personnel et l'appareil de la justice.

Ah ! c'est qu'il avait une déposition capitale à faire....

Elle détruirait les allégations précédentes....

Lui, il avait vu.... Il l'affirmait !.... Il était prêt à l'affirmer même sous la foi du serment.

—Comment vous trouviez-vous dans le parc à cette heure ? — demanda M. Bécard, mis cependant en éveil par la face cauteleuse et hypocrite du drôle.

—Mon doux juge, — répliqua Mingat, — faut tout vous dire.... Je suis malheureux comme les cailloux de la route.... Rapport que j'étais promis avec une jeune fille qui en a épousé un autre, le fils de not' maître, et qui est maintenant aux Souches.... Alors, que je ne dors plus, mon doux juge, et la nuit je me promène, je suis comme un âne en plaine.... Dame, ça fait bien du mal tout de même, les peines du cœur....

M. Bécard laissait aller Mingat.

Peut-être lui-même, étant doué d'un physique que l'on pouvait qualifier de désagréable, avait-il souffert de ce que Mingat appelait les peines de cœur, et se laissait-il aller à y compatir.

—Continuez, — fit-il d'un ton qui n'avait plus rien de désobligeant.

Félix Mingat ne demandait qu'à étendre sa déposition, il en avait long à raconter.

—Dame ! mon doux juge, j'vas tout vous dire, — fit-il avec complaisance, voyant que le procureur lui prêtait une oreille attentive. — Pour l'orsse je me promenais dans le parc, car je ne pouvais pas dormir, même qu'y me semblait que toutes les puces de ce climat-ci et de bien d'autres s'étaient donné rendez-vous dans ma paillasse.

—Allez au fait mon ami.

—Me voilà donc à prendre le frais dans le parc.

—Vous me l'avez déjà dit.

—Vlà que je vois une forme tout en blanc qui sort du château et qui se met à pousser des cris de blaireau, sauf vot'respect ; qu'elle criait " Henri ! Henri ! " qu'est le nom, comme chacun sait, de not' bon maître M. le marquis.... Attention, le v'là qui sort à son tour.... et qui court dans la même direction ousqu'on l'appelait.

—Vous avez bien vu cela, mon ami ?

—Comme je vous vois, mon doux juge, et que je peux le jurer devant le bon Dieu qui nous écoute à c't'heure.... Voilà qui va bien.... Ce

qui m'étonnait, c'était que la femme toute blanche, tenait quelque chose à la main que je ne pouvais pas bien voir même ce que c'était.... Mais au moment où M. le marquis s'avance sur elle.... La v'là qu'elle met en joue.... ce qu'elle tenait dans ses mains.... C'était un fusil....

—Elle tenait un fusil dans ses deux mains !

—Oui, mon doux juge.

M. Bécard se parla à mi-voix à lui-même.

La trivialité de l'observation lui sautait aux yeux.

—Si, étant en chemise, — se dit-il, — elle courait à travers le parc, tenant un fusil dans le deux mains, c'est qu'elle n'avait pas le portefeuille.

Cependant, il lui fallait un coupable, et Félix Mingat le lui fournissait.

Si la petite muette n'avait pas sur elle les trois cent mille francs au moment où elle s'échappait du château, elle tenait un fusil pour tirer sur le marquis de Lauriac.

Cela était patent, évident.... Félix Mingat en témoignait sous la foi du serment.

A défaut d'un meurtrier doublé d'un voleur, il était obligé chichement de se contenter du premier....

Ecoutez donc, on fait ce qu'on peut.

Encore quelques ordres à donner, quelques observations à noter, et M. le procureur avait terminé sa tâche.

Tandis que le magistrat continuait la série de ses interrogatoires, Arthur Forcière avait fait un tour dans le parc.

Ah ! comme l'avoué regrettait sa partie de pêche ! son ami Bécard ne lui semblait plus le moins du monde amusant depuis qu'il s'était transformé en magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Le brigadier Louveau vint chercher, après de longues heures d'attente, Arthur Forcière.

—M. le procureur vous demande, — lui dit-il.

—Si c'est pour partir, j'en suis.

Le séjour de Lauriac était définitivement très désagréable à Arthur Forcière.

Et, frétilant, il rentrait dans la salle basse.

M. Bécard n'avait pas quitté son air magistral.

—Ainsi, dit-il à Forcière, qui ne cherchait pas à dissimuler son ennui, — ainsi, vous reconnaissez bien cette fille qui a assassiné M. de Lauriac, celle que vous avez eue sous les yeux pour celle qui a été blessée par lui.

—Parfaitement ! Parfaitement ! Vous le savez ! Pourquoi me répéter cent fois la même chose ?

M. Bécard, cette fois, se fâcha.

Il était fatigué d'être turlupiné par ses témoins. Et ce fut vertement qu'il rappela Arthur Forcière au respect de la justice et de ses représentants.

Et ce fut de la belle façon qu'il secoua Forcière, lequel n'en put mais et s'empressa, comme on peut le croire, de faire amende honorable.

Il se fit humble et soumis. Il était prêt à déposer qu'il avait vu le marquis de Lauriac tirer sur la petite muette.

En insistant un peu, M. Bécard aurait obtenu qu'il joignit son témoignage à celui de Félix Mingat, et qu'il affirmât également avoir assisté au coup de feu dont le jeune châtelain avait été victime.

M. Bécard ne lui demandait pas tant. Il avait pour le moment son affaire. Les lenteurs de l'instruction lui feraient certainement découvrir un second témoin que l'on pourrait adjoindre au premier.

Le procureur se flattait en outre que l'on parviendrait bien à découvrir Octave de Marcenay et à l'arrêter.

Car il s'obstinait à voir dans ce dernier l'homme qui avait enlevé le portefeuille bondé de billets de banque.

Et, comme M. Bécard était propriétaire d'une imagination un peu trop vive pour un magistrat instructeur, il avait édifié tout un roman d'amour dans lequel la petite muette jouait le principal rôle, et où Henri de Lauriac et Octave de Marcenay tenaient le second emploi ; ces deux amis inséparables étant devenus ennemis et rivaux, tous deux dominés par une frénétique passion.

La petite muette avait préféré Octave à Henri,

de plus elle avait enlevé les trois cent mille francs, abusant de la bonté et de l'hospitalité de la marquise, et les avait remis au sortir du château à Octave, son complice, alors qu'elle abattait à ses pieds le marquis de Lauriac, tandis que celui-ci poursuivait à la fois la grosse somme qui lui était enlevée et l'objet de son amour qui s'enfuyait avec un autre.

Voilà comment, à cet instant, M. Bécard écrivait l'histoire du drame de Lauriac.... Voilà de quelle façon il la voyait, et le diable ne l'en eût pas fait démordre....

Hélas ! les faits les plus récents ne nous démontrent-ils pas que bien des instructions sont conduites avec cet aveuglement entêté, et que quand un magistrat est convaincu de la culpabilité d'un prévenu, il s'obstine jusqu'au bout, malgré l'évidence des preuves que l'on dépose entre ses mains ?

A la nuit tombante, M. le procureur Bécard quittait Lauriac, emmenant avec lui son témoin et ami, Arthur Forcière, pas fâché de rentrer dans la bonne ville de Brétigny.

Dans une voiture réquisitionnée au château, la gendarmerie escortait la Petite-Mai qui, quatre heures plus tard, était écrouée à la prison de Brétigny.

V.—UNE RÉCONCILIATION

A Vernon, la vie était lugubre.

La paralysie qui avait soudainement frappé Henriette Dementières s'accroissait de plus en plus.

Par instants la langue de la vieille fille s'embarassait, elle éprouvait maintenant de la difficulté à s'exprimer, ou pour mieux dire, de la paresse.

Elle passait sa vie dans son lit, et de là dans un profond fauteuil où Irma la faisait choir, pour la traîner tout auprès de la fenêtre, une fois qu'elle l'avait vêtue tant bien que mal, brusquement et violemment, sans prendre aucune précaution pour ses membres paralysés ou endoloris.

Irma, ainsi qu'elle le disait vulgairement elle-même, ne l'avait pas à la bonne.

Vivre enfermée dans cette mortelle maison de Vernon, qui lui rappelait vraiment par moments la maison centrale, non, en réalité, ce n'était pas une existence.

Et il fallait voir comment elle menait dure vie à sa maîtresse, ce vieux monstre d'Henriette, ainsi qu'elle l'appelait, alors que le timbre placé à portée de la main de la vieille fille résonnait à coups répétés qu'elle faisait semblant de ne pas entendre.

—Qu'est-ce que vous voulez encore ? — lui disait-elle, de sa voix discordante, — quand Mlle Dementières lui demandait un service, — vous croyez que je n'ai que ça à faire, à venir, monter, descendre, jour et nuit, que je me tue ici, et que c'en est une bénédiction !....

Henriette ne répondait pas.... Elle souffrait toutes ces duretés, toutes ces rebuffades sans se plaindre.

Toute la vie qui avait fui son corps quasi frappé de mort s'était réfugiée dans ses yeux....

Elle n'existait plus que par ces prunelles jaunes, ardentes, ignées, qui flambaient au fond d'orbites creuses, palpitant à la pensée constante de sa haine féroce.

Parfois, lorsque Irma avait siroté doucement son café, que Mlle Dementières la voyait de belle humeur, elle lui demandait de sa voix pâteuse :

—Lis-moi le journal, ma fille.

Irma lisait sans trop se faire prier.

Mais la vieille fille ne l'écoutait pas.

Elle ne pouvait parvenir à distraire sa pensée. La nuit, le jour, la même idée persistante lui martelait le crâne.

Marcelle ! cette Marcelle qu'elle abhorrait, cette Marcelle dont elle aurait voulu déchieter la chair pièce à pièce, cette Marcelle à laquelle elle avait coûté tant de larmes.... Eh bien ! Elle avait retrouvé sa fille !... Elle l'avait tenue dans ses bras.

Un jour !... Un jour de joie pour cette masse de chair inerte, Fabrice avait apporté une bonne nouvelle à Vernon.

Il avait appris à sa sœur que la Petite-Mai sitôt retrouvée avait été perdue.